



**ARVIGE**

## **RAPPORT ANNUEL**

**EXERCICE 2015**

Ce rapport a été établi à destination des adhérents de l'association ARVIGE réunis en Assemblée générale le 14 juin 2016



## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>PROPOS DU PRESIDENT .....</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION D'ARVIGE .....</b>	<b>4</b>
1. Les missions d'ARVIGE	
2. La gouvernance	
2.1 Le conseil d'administration	
2.2 Les comités de surveillance	
<b>II. TRAVAUX MENES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COMITES DE SURVEILLANCE .....</b>	<b>7</b>
1. Les travaux du Conseil d'administration	
1.1 Les réunions du Conseil	
1.2 Le rapport des avenants 2015 aux contrats groupe	
1.3 Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements	
2. Les travaux des comités de surveillance	
2.1 Les réunions des Comités	
2.2 L'examen des taux de rémunération	
2.3 Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements	
2.4 L'examen des Rapports (Cabinet actuariel, Commissaires aux comptes PREDICA)	
<b>III. AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE SUR LES RAPPORTS DE L'ASSUREUR .....</b>	<b>12</b>
<b>IV. COMPTES ANNUELS 2015 DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>13</b>
<b>V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE SUR LES DEUX PLANS .....</b>	<b>15</b>
1. L'état des adhésions 2015 par plan	
2. Le montant des versements effectués sur chaque plan	
3. La situation des rentes servies en 2015	
4. Le volume des encours 2015	
5. La gestion administrative et financière	



# ARVIGE

Chers adhérents, Chères Adhérentes,

Chers clients du Crédit Agricole et de LCL,

Bienvenue à notre assemblée générale à laquelle vous avez été convoqués **individuellement**.

Cette année, l'Assemblée est ordinaire. Elle aura à délibérer sur les points suivants :

- L'approbation des comptes annuels de chaque plan,
- L'approbation des comptes annuels de l'association,
- L'approbation du rapport d'activité et quitus aux administrateurs,
- L'approbation des budgets de l'association et des plans,
- Les nominations et renouvellements de mandats,
- La délégation au conseil pour la signature d'avenants aux contrats groupe,
- Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les résolutions relevant de l'assemblée générale ordinaire sont adoptées à la majorité simple des votes exprimés.

Au vu des retours des coupons réponse joints à vos convocations, plus de 1800 adhérents sont aujourd'hui présents ou représentés. Le quorum étant atteint, la séance de l'Assemblée peut débuter sur première convocation à 18 heures.

Conformément à la Loi et aux statuts d'ARVIGE, les pouvoirs qui m'ont été confiés excédant le nombre de 700, ont été répartis entre les membres du Conseil et des deux Comités de surveillance.

Nous vous rappelons que les statuts de l'association, la composition du Conseil d'administration et des comités de surveillance, le rapport de l'exercice 2015 ainsi que les procès-verbaux des Assemblées sont disponibles sur le site de l'association « [www.arvige.asso.fr](http://www.arvige.asso.fr) ».

**Yves CHEVILLOTTE**  
*Président d'ARVIGE*



## I. PRESENTATION D'ARVIGE

### 1. LES MISSIONS D'ARVIGE

#### → La souscription auprès d'un assureur d'un ou plusieurs Plans Epargne Retraite Populaire

ARVIGE, est un groupement d'épargne retraite populaire (GERP) qui a souscrit pour le compte de ses adhérents auprès de l'Assureur PREDICA, les contrats Plan Epargne Populaire (PERP) :

- Plan Vert Vitalité commercialisés par le réseau CREDIT AGRICOLE,
- Plan Velours proposé par LCL.

#### → La représentation des adhérents

**ARVIGE (Association Retraite Vie Groupement des Epargnants)** est une association régie par les lois du 1er juillet 1901 et du 30 décembre 2006. Elle a été créée le 15 mars 2004.

#### ARVIGE a pour objet :

- De choisir et de souscrire un ou plusieurs Plans d'Epargne Retraite Populaire (PERP) pour le compte des adhérents ;
- Et pour chaque plan souscrit par l'association, d'assurer la représentation des intérêts des adhérents.

#### Ces missions sont assurées par deux types d'organes :

- Le conseil d'administration
- Et pour chaque plan, le comité de surveillance

La supervision des PERP est assurée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution qui contrôle ARVIGE et PREDICA.



## 2. LA GOUVERNANCE

### → Le Conseil d'administration

Notre association est gérée et administrée par un conseil d'administration composé, au 31 décembre 2015, de sept membres.

	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées
<b>CHEVILLOTTE</b> Yves <b>PRESIDENT</b>	Administrateur, Président du comité d'audit d'ESSILOR Administrateur de SA SOREDIC Administrateur du CREDIT LYONNAIS Commissaire du Comité de la charte Membre du Comité national d'orientation de la BPI	Directeur Général délégué de CREDIT AGRICOLE S.A. jusqu'en 2003
<b>GONZALEZ</b> Daniel <b>VICE PRESIDENT</b>	Administrateur de l'ANDECAM	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du Comité de déontologie du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2002
<b>CRESP</b> Michel <b>Administrateur</b>	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000)
<b>HOUDEVILLE</b> Philippe <b>Administrateur</b>	Consultant informatique et organisation SI Société APHiCS	
<b>NORMAND</b> Bernard <b>Administrateur</b>	Président de l'Association FEDERCLUB	Directeur Central du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2000 Directeur général du Centre de formation de la profession bancaire jusqu'en 2005 Président de l'Association ACORE
<b>PICHON</b> Jean-Claude <b>Administrateur</b>	Vice-président du Conseil de surveillance de la Société Nationale Immobilière	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Aquitaine Président de PREDICA jusqu'en 2006 Administrateur de PACIFICA jusqu'en 2006
<b>VECCHIERINI de MATRA</b> Jean <b>Administrateur</b>	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur Général de SOCAPI jusqu'en 2002



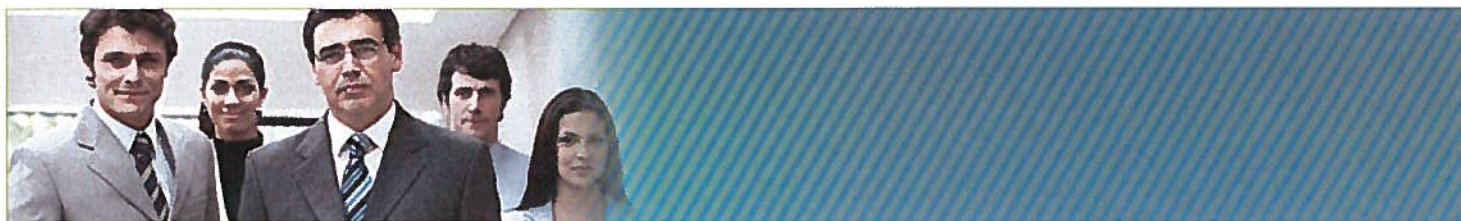
## → Les Comités de surveillance

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, Plan Vert Avenir et Plan Vert Vitalité ont fusionné. Afin d'assurer une représentation équilibrée des adhérents au comité de surveillance du « nouveau » Plan Vert Vitalité la composition de son comité de surveillance a évolué.

La gestion de chaque Plan étant surveillée par un comité de surveillance, les membres de ces Comités au 31 décembre 2015 sont les suivants :

PLAN VERT VITALITE	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Mandats Changements
<b>CRESP</b> Michel <b>PRESIDENT</b>	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France- CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000).	2004 – En cours Président depuis 2007
<b>LACOMBE</b> Roland (ancien membre du comité PVA)	Retraité du privé	Salarié – Cadre en entreprise privée	2008 – En cours
<b>LEDUC</b> Benoit	Directeur général adjoint de la Caisse régionale Finistère		2010 – En cours
<b>De MARIN</b> Charles	Cadre financier dans l'industrie		2009 – Encours
<b>PANNET</b> Fabienne	Comptable		2010 – En cours
<b>JACQUET</b> Marielle (ancienne membre du comité PVA)	Commerçante		2004 – En cours
<b>WANCLICK</b> Gabriel	Retraité	Cadre dans le conseil et l'informatique	2010 –En cours

VELOURS	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Mandats Changements
<b>NORMAND</b> Bernard <b>PRESIDENT</b>	Président de l'Association FEDERCLUB	Directeur Central CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2000 Directeur général centre formation profession bancaire Président de l'Association ACORE	2004 – En cours
<b>GONZALEZ</b> Daniel	Administrateur de l'ANDECAM	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000. Président du Comité de déontologie du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2002.	2004 – En cours
<b>HOUEVILLE</b> Philippe	Consultant informatique et organisation SI Société APHiCS		2004 – En cours
<b>CRESP</b> Michel	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France- CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000).	2004 – En cours
<b>VECCHIERINI de MATRA</b> Jean	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur général de SOCAPI jusqu'en 2002.	2004 – En cours
<b>SCHWEITZER</b> Jean-Louis	Responsable du Développement Commercial au sein de la Direction Exploitation Bassin Parisien Sud LCL		2006 – En cours
<b>ROUSSEL</b> Didier	Président depuis 1999 de Siemens Transportation Systems, filiale de Siemens		2007 – En cours



## II. TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITES DE SURVEILLANCE

### 1. LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### → Les réunions du Conseil

Au cours de l'exercice 2015, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises : les 17 février, 28 avril, 9 juin et 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Le Conseil d'administration a pour principales missions :

- ⊕ le suivi des comptes, des dépenses et du budget établis au titre de l'association et de chaque plan,
- ⊕ le bon fonctionnement de l'association,
- ⊕ de veiller au respect du Code de déontologie et du règlement intérieur,
- ⊕ le rapport annuel des indemnités allouées conformément aux décisions de l'Assemblée.

CONSEILS D'ADMINISTRATION				
Date	17/02/2015	28/04/2015	09/06/2015	01/10/2015
Présents	7/7	6/7	7/7	7/7
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 15/10/2014</li> <li>→ Arrêté des comptes 2014</li> <li>→ Budget 2016</li> <li>→ Point sur l'activité de l'association</li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17/02/2015</li> <li>→ AG 2015 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Présentation des avis des Comités de surveillance soumis à l'approbation de l'AG</li> <li>* Organisation suivi des coupons</li> <li>* Projet de texte des résolutions</li> </ul> </li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 28/04/2015</li> <li>→ Activité de l'association</li> <li>→ Point sur l'assemblée générale</li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 09/06/2015</li> <li>→ Activité des deux plans et actualité réglementaire</li> <li>→ Calendrier 2016</li> <li>→ Préparation de l'AG 2016 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Renouvellement de mandats</li> <li>* Projet de convocation</li> </ul> </li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>



## → **Le Rapport des avenants 2015 sur PLAN VERT VITALITE et VELOURS**

### ⊕ **Plan Vert Vitalité :**

Aucun avenant au contrat n'a été signé en 2015.

### ⊕ **Plan Velours :**

Un avenant au contrat relatif à l'élargissement de l'univers d'investissement a été signé entre ARVIGE et PREDICA le 9 février 2015

## → **Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements**

Le montant des indemnités de présence versé sur l'exercice 2015 s'élève à 3 900 euros. Ce montant correspond à la somme totale versée à l'ensemble des administrateurs. Une indemnité de 150 euros par membre et de 300 euros pour le président est allouée pour la participation à une réunion du conseil d'administration. Cette indemnité est unique en cas de participation le même jour à différentes instances (Conseil d'administration, Comités de surveillance). Une somme de 707,10 euros a été versée au titre des frais de déplacement.





## 2. LES TRAVAUX DES COMITES DE SURVEILLANCE

### → Les réunions des Comités

Conformément aux souhaits exprimés par les membres des comités de surveillance, la réunion est commune aux deux Comités. Les comités se sont réunis au cours de l'année 2015 à quatre reprises les 28 avril, 9 juin, 1<sup>er</sup> octobre et 26 novembre. Lors de chaque réunion, les Comités s'informent auprès de l'Assureur de l'activité.

COMITES DE SURVEILLANCE				
Date	28/04/2015	09/06/2015	01/10/2015	26/11/2015
<b>Présents</b>	VERT VITALITE – 5/7 VELOURS – 5/7	VERT VITALITE – 4/7 VELOURS – 6/7	VERT VITALITE – 4/7 VELOURS – 7/7	VERT VITALITE – 5/7 VELOURS – 6/7
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 28/11/2014</li> <li>→ Bilan 2014 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Fusion des PERP</li> <li>* Rapports de l'Assureur</li> <li>* Rapports des Commissaires aux comptes de l'Assureur</li> <li>* Avis des comités de surveillance</li> </ul> </li> <li>→ Résultats de l'audit actuariel 2014</li> <li>→ Point sur les investissements au 1<sup>er</sup> trimestre</li> <li>→ Evolution des contrats</li> <li>→ Evolution de la gouvernance</li> <li>→ Questions diverses :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* Activité commerciale</li> <li>* AG 2015</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 28/04/2015</li> <li>→ Activité commerciale à fin mai</li> <li>→ Point sur l'Assemblée Générale du 9 juin 2015</li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 09/06/2015</li> <li>→ Présentation de l'opération de défiscalisation sur les PERP</li> <li>→ Performance des UC – Présentation AMUNDI</li> <li>→ Point sur la politique d'investissement</li> <li>→ Calendrier 2016</li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du comité de surveillance du 01/10/2015</li> <li>→ Activité des deux PERP</li> <li>→ PAB 2015</li> <li>* Avis des Comités de surveillance sur la rémunération au titre de 2015</li> <li>→ Politique financière 2016</li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>



## → L'examen des taux de rémunération sur les plans

### Avis des Comités de surveillance du 26 novembre 2015 sur la rémunération 2015 des plans

Les comités de surveillance ont examiné le 26 novembre 2015 la situation du canton PERP de Plan Vert Vitalité de de Plan Velours dans le contexte économique et financier de l'année 2015, caractérisé par la poursuite de la baisse des marchés obligataires qui devrait se traduire par une nouvelle baisse des taux de PAB.

Les comités ont rappelé les objectifs de gestion à long terme qu'ils recommandent :

- la constitution d'une provision pour participation aux excédents (PPE) pour permettre d'absorber à la fois des chocs sur les marchés financiers et un accroissement de la longévité, et surtout une perspective longue de taux obligataires bas.
- une fourchette de rémunération cohérente avec les équilibres actif-passif prévisionnels et avec les taux servis sur le marché.

En termes d'environnement concurrentiel, les comités ont noté :

- que la PAB servie en 2014 sur les PERP souscrits par ARVIGE (2,30%) se situait légèrement en dessous de la moyenne du marché,
- que les PAB servies sur les contrats d'assurance vie devraient poursuivre leur baisse en 2015, en ligne avec les recommandations des pouvoirs publics,
- que le taux du Livret A a été une nouvelle fois abaissé pour se situer à 0,75% depuis le 1<sup>er</sup> août 2015.

Compte tenu de la politique prudente qui continue à être menée (PPE approchant les 4% à la date de l'avis) et étant donné que le taux servi en 2014 se situait dans la fourchette basse du marché, les comités préconisent de limiter la baisse de la rémunération et de fixer entre 2,10% et 2,20% la rémunération du support euro du PERP au titre de l'année 2015.

Les comités rappellent que le PERP propose des gestions en unités de compte qui permettent d'avoir accès à d'autres gestions financières et plus généralement d'autres couples rendement-risque. »

## → Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements

Une indemnité de 150 euros par membre et de 300 euros par président est allouée pour la participation à une réunion du Comité de surveillance. Cette indemnité est unique en cas de participation le même jour à différentes instances (Conseil d'administration, Comités de surveillance).

	PLAN VERT VITALITE	VELOURS
INDEMNITES DE PRESENCE	2 550,00 €uros	3 150,00 €uros
FRAIS DE TRANSPORTS ET DE DEPLACEMENTS	4 306,39 €uros	1 207,00 €uros

## → L'examen des rapports

Au cours des Comités de surveillance du 14 avril 2016 les travaux ont notamment porté :

- Sur l'examen des rapports établis par l'assureur sur les PERP Plan Vert Vitalité et Plan Velours (examen en présence des commissaires aux comptes qui ont certifiés les comptes sans réserve) ;
- Sur la présentation de l'audit actuariel effectué par le Cabinet FIXAGE.



### III. AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE

**AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE DE PLAN VERT VITALITE ET PLAN VELOURS  
Sur le rapport annuel de l'Assureur  
Exercice 2015**

Conformément à l'article L.144-2 du Code des Assurances, chaque comité de surveillance émet le présent avis sur le rapport annuel de l'assureur relatif à l'exercice 2015 :

*« Les comités de surveillance ont examiné le 26 novembre 2015 la situation du canton PERP de Plan Vert Vitalité de de Plan Velours dans le contexte économique et financier de l'année 2015, caractérisé par la poursuite de la baisse des marchés obligataires qui devrait se traduire par une nouvelle baisse des taux de PAB.*

*Les comités ont rappelé les objectifs de gestion à long terme qu'ils recommandent :*

- *la constitution d'une provision pour participation aux excédents (PPE) pour permettre d'absorber à la fois des chocs sur les marchés financiers et un accroissement de la longévité, et surtout une perspective de taux obligataires bas.*
- *une fourchette de rémunération cohérente avec les équilibres actif-passif prévisionnels et avec les taux servis sur le marché.*

*En termes d'environnement concurrentiel, les comités ont noté :*

- *que la PAB servie en 2014 sur les PERP souscrits par ARVIGE (2,30%) se situait légèrement en dessous de la moyenne du marché,*
- *que les PAB servies sur les contrats d'assurance vie devraient poursuivre leur baisse en 2015, en ligne avec les recommandations des pouvoirs publics,*
- *que le taux du Livret A a été une nouvelle fois abaissé pour se situer à 0,75% depuis le 1<sup>er</sup> août 2015.*

*Etant donné que le taux servi en 2014 se situait dans la fourchette basse du marché, les comités préconisent de limiter la baisse de la rémunération. Les Comités proposent de fixer entre 2,10% et 2,20% la rémunération du support euro du PERP au titre de l'année 2015.*

*Compte tenu de la politique prudente qui continue à être menée (1), les Comités rappellent que, conformément à la réglementation, le PERP permet des gestions en unités de compte qui permettent d'avoir accès à d'autres gestions financières et plus généralement d'autres couples rendement-risque. »*

*(1) PPE approchant les 4% et PAB attribuée de 2,10%.*

Cet avis accompagne le rapport de l'organisme d'assurance gestionnaire du plan.



## IV. COMPTES ANNUELS 2015 DE L'ASSOCIATION

Les Comptes annuels de l'association sont joints en annexe.

L'Assemblée générale du 12 juin 2014 avait approuvé le budget 2015 de 113 000 €, réparti entre l'association pour 65 000 €, Plan Vert Avenir 18 000 €, Plan Vert Vitalité 15 000 € et Plan Velours 15 000 €.

La fusion de Plan Vert Avenir avec Plan Vert Vitalité entraîne la fusion du budget des deux plans.

La nouvelle répartition se fait comme suit :

Arvice : 65 000 €, Plan Vert Vitalité : 33 000 €, et Plan Velours 15 000 €.

Les dépenses 2015, au regard du budget alloué, sont réparties de la façon suivante :

	ARVICE	AVENIR	VITALITE	VELOURS	31/12/2015	31/12/2014
(en euros)						
Achats de marchandises					-	
Achats de matières et autres approvisionnements					-	
Autres achats et charges externes :						
Assurance	12 026,35	-	-	-	12 026,35	12 026,35
Travaux Administratifs	37 470,00	-	3 000,00	3 000,00	43 470,00	44 128,64
Honoraires audit actuariel	-	-	9 648,00	4 824,00	14 472,00	14 400,00
Honoraires CAC	4 832,46	-	-	-	4 832,46	4 800,32
Honoraires audit juridique	-	-	-	-	-	-
Honoraires avocats	-	-	-	-	-	-
Annonces et insertions	-	-	-	-	-	-
Marque	-	-	-	-	-	-
Site Internet	-	-	-	-	-	1 113,60
Missions et réceptions	2 194,76	-	-	-	2 194,76	3 355,79
Transports, déplacements et hôtels	707,11	-	4 306,97	1 207,01	6 221,09	5 936,81
Frais bancaires	43,48	-	44,73	16,34	104,55	193,69
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-	-	-
Salaires et traitements					-	
Charges sociales					-	
Dotations aux amortissements sur immobilisations					-	
Dotations aux provisions sur immobilisations					-	
Dotations aux provisions sur actif circulant					-	
Dotations aux amortissements pour risques et charges					-	
Autres charges						
Marque	-	-	-	-	-	-
Droits d'auteur	-	-	-	-	-	-
Indemnité de présence	3 900,00	-	2 550,00	3 150,00	9 600,00	9 450,00
<b>s/total des dépenses hors cotisations reversées</b>	<b>61 174,16</b>	<b>-</b>	<b>19 549,70</b>	<b>12 197,35</b>	<b>92 921,21</b>	<b>95 405,20</b>
Cotisations reversées aux plans	3 895,48	-	13 640,30	2 870,16	20 405,94	18 209,15
<b>Total des dépenses</b>	<b>65 069,64</b>	<b>-</b>	<b>33 190,00</b>	<b>15 067,51</b>	<b>113 327,15</b>	<b>113 614,35</b>



Les comptes 2015 qui vous ont été présentés ont fait apparaître en fin d'exercice des soldes créditeurs de :

- ⊕ 24 208,88 euros sur compte ARVIGE,
- ⊕ 14 061,36 euros pour PLAN VERT VITALITE,
- ⊕ 1 186,00 euros pour VELOURS.
- ⊕ 29 218,70 euros pour le Livret A

Le Commissaire aux comptes PriceWaterhouseCoopers a procédé à l'audit des comptes 2015 sans relever d'anomalies significatives et certifie les comptes d'ARVIGE sans réserve.



## V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE SUR LES DEUX PLANS

(LES CHIFFRES PRESENTES CI-APRES SONT PROVISOIRES)

### 1. ETAT DES ADHESIONS 2015 PAR PLAN

Le marché des PERP a enregistré en 2015 une progression de son activité, avec 109 000 contrats souscrits contre 104 000 en 2014.

En 2015, la production de nouveaux contrats PERP a été de 14 400, soit 13% de part de marché (15% en 2014).

L'association compte ainsi plus de 690 000 adhérents.

#### ✚ Nombre de nouveaux contrats

PLAN VERT VITALITE fusionné avec PLAN VERT AVENIR				VELOURS				TOTAUX			
2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
12 415	13 013	14 272	14 130	2 022	2 324	2 274	1 959	14 437	15 337	16 546	16 089

### 2. MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUES EN 2015 SUR LES DEUX PLANS

En termes de versements, Plan Vert Vitalité représente 16% du marché et Velours 2%.

18% des sommes versées en 2015 sur les PERP ont été des versements sur des plans souscrits par l'association.

#### ✚ Versements en Millions d'euros

PLAN VERT VITALITE				VELOURS				TOTAUX			
2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
329	330	321	304	51	52	47	45	380	382	368	349



### **3. SITUATIONS DES RENTES SERVIES EN 2015**

Fin 2015, le nombre de rentes viagères en cours de service s'élève à 3 724 pour Plan Vert Vitalité et 926 pour Velours. Conformément aux statuts de l'association, dès lors que le plan comporte au moins 100 bénéficiaires de rentes, un adhérent, dont les droits ont été liquidés, devra être élu parmi les membres du comité de surveillance.

### **4. VOLUME DES ENCOURS 2015**

Les encours représentent à la fin de l'année 2015, pour Plan Vert Vitalité 3 391 Millions d'euros et Velours 493 Millions d'euros soit un encours total tous plans confondus de 3 884 Millions d'euros.

### **5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les réseaux de distribution notamment au travers des postes de travail des conseillers commerciaux.

CACEIS Investor service, (entité constituée conjointement par le Crédit Agricole et les Caisses d'Epargne spécialisée dans les activités de dépositaire-conservation, d'administration de fonds et de services aux émetteurs) assume les fonctions de dépositaire et de conservation.

La gestion financière du portefeuille de placements relatif aux actifs des trois plans est assurée par la société de gestion AMUNDI (anciennement dénommée Crédit Agricole Asset Management) au travers d'un mandat de gestion confié par l'Assureur.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

